

BULLETIN D'INSCRIPTION

SLV de

OUVRANT DROIT

ACTIVITÉ	
DÉCOUVERTE DE LA SARDAIGNE DU 07/05 AU 11/05/2026	
Date de forclusion : 27 janvier 2026	

Nom	Prénom	SLV.....
NIA.....		
Téléphone.....	Portable	
Email		
<input type="radio"/> Actif <input type="radio"/> Inactif		
<input type="radio"/> Famille monoparentale/personne seule/veuf(ve)		
<input type="radio"/> Marié(e)/pacé(e)/en couple		
<input type="radio"/> Allergie/situation de handicap/Autre.....		

PARTICIPANTS					
Nom et Prénom de tous les participants	Ext	Date de naissance			Participation financière
		jour	mois	an	
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
TOTAL					

Demande jumelée* avec.....

Chambre individuelle avec supplément de 190 € (sous condition de disponibilité au moment de l'affectation).

Merci de préciser votre point de départ**:



Saint Ouen l'Aumône



Je me rendrai directement à l'aéroport de Orly

*Le non-respect par le CMCAS de cette demande ne constitue pas un motif d'annulation avec remboursement.

** Les points de ramassage sont modifiables à tous moments par la CMCAS, cela ne constitue pas un motif d'annulation avec remboursement.



Bulletin et règlement à retourner à votre SLV

Chèque à l'ordre de la CMCAS du Val d'Oise

Règlement possible en 3 x sans frais

- 1^{er} chèque€ (valant acompte, soit 150 € par participant) encaissement au moment de l'affectation.
- 2^{ème} chèque..... € encaissement M+1 après affectation.
- 3^{ème} chèque de solde€ encaissement M+2 après affectation.

Conditions particulières ↵

Droit à l'image : toute participation à une activité avec la CMCAS du Val d'Oise peut vous amener à être pris en photo. Si vous ne le souhaitez pas, merci de vous retirer de la prise de vue lors du cliché. Les photos pourront être utilisées sur le site internet ou dans toute autre publication de la CMCAS.

Conditions Particulières Séjour Etranger

« DECOUVERTE DE LA SARDAIGNE »

du 07/05 AU 11/05/2026

1. Acceptation des conditions

L'inscription à ce voyage implique que vous avez pris connaissance et **acceptez** :

- Le programme et les spécificités du séjour,
- Les **conditions générales et particulières** (incluant les conditions de l'assurance annulation souscrite par votre CMCAS, comprise dans votre séjour).

2. Documents à fournir

À l'**inscription ou au plus tard à J-1 de la date de forclusion**, vous devrez transmettre :

Pour tous les participants une copie de votre passeport ou carte d'identité en cours de validité.

Pour les ressortissants étrangers (hors UE) :

- Un passeport valide 6 mois après la fin du séjour,
- Un titre de séjour valide,
- Les autorisations/visas nécessaires (à obtenir auprès de votre ambassade).

Un chèque d'acompte de 150 € par participant.

Les présentes conditions dûment complétées et signées

⚠ Tout dossier incomplet ou non conforme aux présentes conditions ne sera pas traité.

3. Annulation et remboursement :

- **Annulation avant la date de forclusion**

○ Toute annulation **avant cette date** n'entraîne **aucune retenue financière**, ni aucune mention dans l'historique du bénéficiaire.

- **Annulation après la date de forclusion**

En cas d'annulation **après la date de forclusion**, la CMCAS tentera dans la mesure du possible de remplacer le bénéficiaire par un autre, toutefois, **l'acompte de 150€ par participant sera dans tous les cas conservé** :

○ **Si le remplacement est possible** : Remboursement du séjour (hors acompte conservé).

○ **Si le remplacement est impossible : le montant total du séjour sera conservé**, sauf pour les motifs suivants (sur présentation de justificatifs qui vous seront demandés) (hors acompte conservé) :

- Maladie grave (selon critères de l'assurances),
- Accident (selon critères de l'assurances),
- Décès d'un participant ou d'un membre de sa famille proche (conjoint, partenaire de PACS, descendants, descendants en ligne directe, frères et sœurs).

Pour plus d'informations, consultez le descriptif « **Assurance Annulation** » disponible sur : [**Mes activités**](#) ou contactez votre **SLV**.

4. Conformité sanitaire

Vous vous engagez à respecter **les mesures sanitaires** (Covid-19, vaccinations, etc.) exigées par la France, ainsi que le pays de destination (Italie).

À défaut, la CMCAS 95 **ne pourra être tenue responsable**, et aucun remboursement ne sera possible.

Date :

Signature, précédée de la mention « **Lu et Approuvé** » :